

Centrales nucléaires : la fiabilité des mesures d'EDF mise en cause

LE MONDE | 13.01.09 | 09h10 • Mis à jour le 14.01.09 | 10h54

L'année 2008 a été, en France, une annus horribilis pour l'image de la sûreté nucléaire. Les incidents à répétition sur le site du Tricastin (Drôme) – notamment le rejet, en juillet, d'effluents uranifères dans l'environnement par une filiale d'Areva – ont fourni de nouveaux arguments aux adversaires de l'atome civil pour réclamer l'arrêt des centrales. Les associations antinucléaires ne désarment pas et elles viennent de trouver un nouvel angle d'attaque en relayant les critiques de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) contre les laboratoires d'Electricité de France (EDF).

Le réseau Sortir du nucléaire a révélé, lundi 12 janvier, que le "gendarme" de l'énergie atomique avait mis en cause la fiabilité de l'expertise de ces laboratoires installés au sein même des dix-neuf centrales (comptant 58 réacteurs) d'EDF. Dans une lettre au ministre de l'écologie et de l'énergie, [Jean-Louis Borloo](#), l'association indique que ces "*défaillances*" mettent les citoyens "*en danger*".

Par quatre décisions rendues le 16 décembre, l'ASN a refusé ou suspendu l'agrément donné à ces laboratoires chargés de mesurer les indices de radioactivité dans l'environnement des centrales (air, rivières, nappes phréatiques, faune, flore, lait...). Elle a notamment relevé que sur les impulsions radioactives, il existait "*des biais de mesure incompatibles avec la qualité requise pour assurer la surveillance de la radioactivité de l'environnement*".

Les écarts peuvent atteindre 10 % à 15 %. Les experts notent que les mesures d'EDF pour les rayonnements bêta donnent des résultats supérieurs aux valeurs réelles, tandis que le tritium (isotope radioactif) est un peu sous-évalué. L'ASN précise que les laboratoires épinglés ne sont pas chargés de mesurer les rejets radioactifs.

"Cela ne remet pas en cause la capacité d'EDF à détecter la radioactivité anormale, ni le bilan environnemental autour des sites, souligne [Julien](#)

Collet, directeur de l'environnement et des situations d'urgence de l'ASN. *Il n'y a pas de problème au niveau de la surveillance de l'environnement.*"

LES INFORMATIONS SERONT CONSULTABLES SUR INTERNET

EDF réalise 20 000 mesures annuelles par centrale (et pratiquement autant pour les rejets). En outre, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) effectue lui aussi des mesures, programmées ou imprévues.

EDF et l'ASN indiquent que le groupe d'électricité a déjà partiellement réduit ces écarts de mesures. En février, ses laboratoires seront en conformité, affirme une porte-parole du groupe. Les mouvements antinucléaires jugent les limites légales des rejets *"fort laxistes"*.

Depuis la loi du 13 juin 2006, qui a transformé l'ASN en une autorité administrative indépendante, les contrôles sur l'industrie nucléaire se sont renforcés. L'ASN a décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 2009, les mesures de la radioactivité dans l'environnement devront obligatoirement être réalisées par des laboratoires agréés, qu'ils soient propriétés d'EDF ou indépendants. Tous doivent déjà répondre à des normes internationales. A partir de janvier 2010, les informations seront consultables sur Internet.

Dans son dernier rapport annuel, publié en avril 2008, l'ASN juge que l'état du parc d'EDF est *"assez satisfaisant"*. Sans plus. Et elle invite l'entreprise à faire des progrès dans la rigueur d'exploitation, la lutte contre l'incendie et le contrôle des sous-traitants. En novembre, l'Autorité avait réclamé à l'exploitant *"un état des lieux général des canalisations transportant des fluides explosifs"*, après avoir relevé des *"carences"* dangereuses dans certaines centrales.

Jean-Michel Bezat